NATIONS UNIES

CONSEIL
DE SECURITE

Distr.
GENERALE

S/7040
27 décembre 1965
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 23 DECEMBRE 1965, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE L'INDE

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les nouvelles violations ci-après de la ligne du cessez-le-feu par le Pakistan :

Jammu et Cachemire

Secteur de Kargil

1. Le 15 décembre 1965, on a vu les troupes pakistanaises en train de renforcer leur système de défense dans une zone située à 11 miles à l'ouest-nord-ouest de Kargil.

2. Le 17 décembre 1965, on a vu les troupes pakistanaises en train de renforcer leur système de défense dans une zone située à 4 miles et demi au nord de Kargil.

Secteur de Keran

3. Le 16 décembre 1965, les troupes pakistanaises ont ouvert un tir de mitrailleuse et de mortier de deux pouces et de 81 mm sur deux de nos postes dans une zone située à 14 miles et demi à l'est-nord-est et à 13 miles à l'est de Keran.

4. Le 18 décembre 1965, on a vu les troupes pakistanaises en train de construire des abris fortifiés dans une zone située à 3 miles au nord-est de Ringpain.

Secteur de Tithwal

5. Le 16 décembre 1965, les troupes pakistanaises ont tiré, avec des armes automatiques de moyen calibre et des mortiers de deux pouces et de 81 mm sur notre poste dans une zone située à un mile et demi au sud de Tithwal.

6. Le 17 décembre 1965, à 21 h 30, les troupes pakistanaises ont tiré au fusil mitrailleur en direction d'une zone située à six miles au nord-nord-est de Tithwal.

7. Les 16 et 17 décembre 1965, à 16 h 15, les troupes pakistanaises ont tiré avec des armes légères sur notre patrouille dans une zone située à cinq miles et demi au sud-est de Tithwal.

Secteur d'Uri

8. Le 15 décembre 1965, on a vu les troupes pakistanaises en train de creuser le sol dans des zones situées à sept miles et demi à l'ouest-nord-ouest et à trois miles au sud du col d'Haji Pir.

9. Le 15 décembre 1965, des soldats pakistanais ont tiré avec des armes légères sur notre poste dans une zone située à deux miles et demi à l'est-nord-ouest du col d'Haji Pir.

10. Les 16 et 17 décembre 1965, on a vu les troupes pakistanaises en train de renforcer leur système de défense dans des zones situées à trois miles et demi au sud-sud-ouest et à six miles au sud d'Haji Pur.

11. Le 17 décembre 1965, des troupes pakistanaises ont pénétré dans des zones minées à deux miles et demi à l'ouest du col d'Haji Pir. Une mine a explosé.

12. Le 18 décembre 1965, on a vu les troupes pakistanaises en train de construire des abris fortifiés dans une zone située à sept miles un quart au sud-sud-ouest du col d'Haji Pir.

13. Le 18 décembre 1965, des soldats pakistanais - environ une compagnie - ont été vus quittant, avec armes et couchages, une zone située à cinq miles et demi à l'ouest-nord-ouest du col d'Haji Pir et se dirigeant vers Ledi-Gali, à huit miles un quart à l'ouest-nord-ouest du col d'Haji Pir. Plus tard, on a vu un écran de fumée dans une zone située entre Ledi Gali et Pirkanthi. On soupçonne les intéressés de s'être rendus à Pir Kanthi.

Secteur de Punch

14. Le 16 décembre 1965, on a vu les troupes pakistanaises en train de renforcer leur système de défense dans des zones situées à cinq et six miles à l'ouest-nord-ouest de Punch.

15. Le 17 décembre 1965, on a vu des troupes pakistanaises en train de creuser le sol dans des zones situées à cinq et six miles à l'ouest-nord-ouest de Punch.

/...

16. Le 17 décembre 1965, les troupes pakistanaises ont tiré sur notre poste dans une zone située à quatre miles et demi à l'ouest de Punch.

17. Le 18 décembre 1965, on a vu des troupes pakistanaises en train de creuser le sol dans une zone située à six miles à l'ouest-nord-ouest de Punch.

Secteur de Mendhar

18. Le 15 décembre 1965, on a vu les troupes pakistanaises en train de renforcer leur système de défense dans une zone située à cinq miles trois quarts à l'ouest-sud-ouest de Galuthi.

19. Le 17 décembre 1965, des troupes pakistanaises ont tiré au mortier de 81 mm sur nos postes dans une zone située à quatre et cinq miles au sud-ouest de Galuthi.

20. Dans la nuit du 17 au 18 décembre 1965, les troupes pakistanaises ont tiré avec des armes automatiques de moyen calibre sur notre patrouille dans une zone située à six miles à l'ouest-nord-ouest de Galuthi.

21. Le 18 décembre 1965, les troupes pakistanaises ont tiré avec des armes légères sur notre poste dans une zone située à quatre miles à l'ouest-sud-ouest de Galuthi.

22. Le 18 décembre 1965, on a vu six soldats pakistanais dans une zone située à quatre miles et demi à l'ouest-sud-ouest de Galuthi.

23. Le 18 décembre 1965, les troupes pakistanaises ont tiré avec des armes légères et des mortiers de 81 mm en direction d'une zone située à un mile un quart au nord-nord-ouest de Balnoi.

24. Le 19 décembre 1965, les troupes pakistanaises ont ouvert un tir d'artillerie sur trois de nos postes dans une zone située entre un mile un quart au nord-nord-ouest et un mille trois quarts au sud-est de Balnoi.

Secteur de Naushahra

25. Le 18 décembre 1965, une quinzaine de soldats pakistanais ont pénétré de notre côté de la ligne du cessez-le-feu dans une zone située à 5 miles au nord-est de Jhangar.

26. Le 18 décembre 1965, les troupes pakistanaises ont ouvert un feu d'artillerie en direction de notre poste dans une zone située à 500 yards au sud sud-est de Jhangar.

27. Le 16 décembre 1965, à 16 heures, deux avions à réaction (Sabre) pakistanais ont survolé la région de Jhangar à une altitude d'environ 20 000 pieds.

/...

28. Le 17 décembre 1965, à 14 heures, un avion pakistanais venu du sud-est s'est dirigé vers le nord-ouest de Jhangar.

29. Le 14 décembre 1965, à 14 h 10, quatre F-86 pakistanais ont survolé Naushera.

Secteur de Akhnur

30. Les 15 et 16 décembre 1965, on a vu des soldats pakistanais renforcer leurs défenses dans les zones suivantes :

a) En trois points d'une zone située entre cinq miles trois quart au nord nord-est et cinq miles trois quart au nord-est de Kalit.

b) En trois points d'une zone située entre trois miles un quart à l'ouest sud-ouest et un mile trois quarts au sud-est de Kalidhar.

31. Le 16 décembre 1965, les troupes pakistanaises ont tiré trois rafales de mitrailleuse en direction d'une zone située à six miles et demi à l'ouest de Kalidhar et ont également tiré des coups de feu en direction d'une zone située à quatre miles à l'est sud-est de Kalidhar.

32. Le 5 décembre 1965, on a observé des soldats pakistanais en train de consolider leurs défenses dans une zone située à cinq miles et demi au sud de Akhnur.

33. Le 17 décembre 1965, on a observé des soldats pakistanais en train d'améliorer leurs défenses dans une zone comprise entre sept miles à l'ouest sud-ouest et sept miles et demi à l'ouest nord-est d'Akhnur.

34. Le 18 décembre 1965, on a vu des soldats pakistanais en train de consolider leurs défenses aux endroits suivants :

a) En trois points d'une zone située entre cinq miles à l'est nord-est et cinq miles et demi au nord-est de Kalidhar.

b) Dans une zone située à six miles à l'est sud-est de Kalidhar.

35. Les 18 et 19 décembre 1965, on a vu des soldats pakistanais creuser le sol et construire des abris fortifiés aux endroits suivants :

a) A cinq points situés entre sept miles au nord et cinq miles au nord-est de Kalidhar

b) Dans des zones situées à deux miles et demi à l'est sud-est et deux miles et demi au sud-est de Kalidhar.

/...

c) Dans des zones situées à trois miles à l'est-nord-est et à cinq miles au nord nord-est de Jaurian.

36. Le 17 décembre 1965, à 13 h 30, un avion à réaction pakistanais venu de l'est et se dirigeant vers le nord a survolé Akhnur et a franchi le mur du son.

37. Le 16 décembre 1965, entre 10 h 10 et 10 h 16, un Sabre F-86 pakistanais a survolé une zone située au sud de Jammu.

38. Le 16 décembre 1965, à 13 h 10, deux F-86 pakistanais ont survolé la zone de Rajauri.

Secteur de Sialkot

39. Le 17 décembre 1965, les troupes pakistanaises ont construit une tour d'observation d'environ 25 pieds de haut dans une zone à 11 miles au sud-sud-est de Samba.

Punjab

Secteur de Lahore

40. Le 15 décembre 1965, les troupes pakistanaises ont soumis la zone de Dograi à un tir de mortier de deux pouces.

41. Le 16 décembre 1965, des éléments pakistanais ont été vus en train d'aménager de nouvelles positions à un mile à l'ouest-sud-ouest de Bhasin. Le 15 décembre 1965, des militaires pakistanais avaient également été vus en train de creuser des tranchées à un demi mile au sud-sud-est de Bhasin.

42. Dans la nuit du 16 au 17 décembre 1965, des éléments pakistanais ont ouvert le feu en direction de nos postes à un mile au sud-ouest et à trois miles au sud-sud-ouest de Barki. Le 15 décembre 1965, ils avaient également tiré des coups de feu dans cette même zone.

43. Le 16 décembre 1965, des éléments pakistanais ont ouvert le feu en direction de nos postes à un demi mile au sud et à un mile au nord de Dograi.

44. Le 16 décembre 1965, des éléments pakistanais ont été vus en train de construire un poste de guet à trois quarts de mile à l'ouest de Barki. Le même jour, des militaires pakistanais ont été vus en train de creuser des tranchées à trois miles au sud-sud-ouest de Barki.

/...

45. Le 16 décembre 1965, des éléments pakistanais ont tiré 6 coups de fusil en direction de notre poste à deux miles et demi au nord de Khemkaran.

46. Le 17 décembre 1965, des éléments pakistanais ont tiré en direction de notre poste dans la zone de Bhasin.

47. Le 16 décembre 1965, à 10 h 58, un avion de reconnaissance pakistanais a violé l'espace aérien indien à neuf miles à l'ouest-nord-ouest d'Amritsar. Il n'a pas tenu compte des sommations lui enjoignant de regagner le territoire pakistanais et a, par conséquent, été abattu.

48. Des éléments pakistanais ont été vus occupés à consolider des positions défensives comme indiqué ci-après :

a) Les 16 et 17 décembre 1965, dans la zone de Bhasin.

b) Le 16 décembre 1965, à deux miles et demi au sud-sud-ouest de Barki.

c) Les 17 et 18 décembre 1965, aménagement d'une nouvelle position dans la zone de Bhasin.

d) Le 18 décembre 1965, construction d'un nouveau poste de guet en face de Barki sur la rive occidentale du canal d'Ichhogil.

49. Les troupes pakistanaises ont effectué des tirs dans les conditions suivantes :

a) Tirs de fusil et de mitrailleuse en direction de notre poste à un mile et quart au nord de Bhasin le 16 décembre et à deux reprises dans la journée du 17 décembre 1965 à un mile et quart au sud-sud-ouest de Bhasin.

b) Tirs de fusil et de mitrailleuse en direction de Dograi et d'une zone située à un mile au sud le 16 décembre 1965, ainsi qu'en direction de quatre de nos postes à un mile environ au nord de Dograi le 17 décembre 1965.

c) Tirs d'armes légères en direction d'une zone comprise entre un mile au sud-sud-ouest et trois miles au sud-sud-ouest de Barki les 16 et 17 décembre 1965.

d) Tirs de fusil mitrailleur en direction de nos postes dans la zone de Dograi le 17 décembre 1965. Le 18 décembre 1965, quatre coups de fusil et deux rafales de mitrailleuse ont été tirés dans la même direction.

e) Un coup de fusil en direction de notre poste situé à un mile au nord de Dograi le 17 décembre 1965. Deux coups de fusil dans la même direction le 18 décembre 1965.

f) Un coup de fusil en direction de nos positions à un mile et demi au sud-sud-ouest de Barki le 18 décembre 1965.

/...

g) Quatorze coups de fusils en direction de nos postes à trois miles au sud-sud-ouest de Barki le 17 décembre 1965. Tirs de fusil et de fusil mitrailleur et lancement d'un obus de mortier de 60 mm dans la même direction le 19 décembre 1965.

h) Coups de fusil et tirs de mitrailleuse, de fusil mitrailleur et de mortier de 2 et de 3 pouces en direction de nos postes dans la zone de Dograi, le 19 décembre 1965.

50. Les troupes pakistanaises ont effectué des tirs dans les conditions suivantes :

a) En direction de notre position à un demi-mile au nord-nord-ouest de Bhasin, le 19 décembre 1965.

b) Dix-huit coups de fusil en direction de Dograi le 19 décembre 1965.

c) Quatre longues rafales de fusil mitrailleur contre l'un de nos avions de reconnaissance volant à l'intérieur de notre zone, à un mile environ au nord de Rattoke le 19 décembre 1965.

d) Trois décharges de fusil mitrailleur en direction de notre position à six miles au nord-nord-ouest de Khemkaran le 19 décembre 1965.

e) Coups de fusil en direction de trois de nos postes dans une zone comprise entre trois miles au sud-sud-ouest et trois miles au sud de Barki les 19 et 20 décembre 1965.

51. Le 19 décembre 1965, trois infiltrateurs pakistanais ont fait feu sur nos troupes à un demi-mile au nord de Dograi.

52. Le 19 décembre 1965, des éléments pakistanais ont été aperçus en train de creuser des tranchées à un mile et quart à l'ouest-sud-ouest de Jahman, sur la rive orientale du canal d'Ichhogil.

53. Le 19 décembre 1965, des éléments pakistanais ont élevé un mur de torchis mesurant environ 100 yards de longueur et 8 pieds de hauteur à un mile au sud-ouest de Bhasin.

54. Le 19 décembre 1965, des éléments pakistanais ont été aperçus en train de creuser des tranchées en des points situés respectivement à un demi-mile au sud et à trois quarts de mile au nord de Bhasin.

Secteur de Fazilka

55. Le 15 décembre 1965, des troupes pakistanaises ont tiré sur nos patrouilles en deux points situés respectivement à quatre miles à l'ouest-sud-ouest et cinq miles au sud-ouest de Mamdot.

/...

56. Le 16 décembre 1965, des troupes pakistanaises ont tiré quelques coups de fusil sur nos postes, en des points situés à 7 miles et demi et 8 miles au nord-nord-ouest de Ferozepore.

57. Le 16 décembre 1965, on a vu 6 soldats pakistanais creuser le sol à 4 miles à l'ouest-nord-ouest de Fazilka.

58. Le 16 décembre 1965, on a vu les troupes pakistanaises renforcer leurs défenses :

a) A un mile trois quarts au nord-nord-est de Mastgarh.

b) Dans la région de Chananwala et à 3 miles à l'ouest-nord-ouest de Fazilka.

59. Le 17 décembre 1965, on a vu des troupes pakistanaises creuser des tranchées à 15 miles à l'ouest-sud-ouest de Jalalabad.

60. Le 17 décembre 1965, on a aperçu des éléments pakistanais en train de creuser des tranchées à 3 miles et demi à l'ouest-nord-ouest de Fazilka.

61. Le 18 décembre 1965, on a observé 4 soldats pakistanais en train de creuser des tranchées à trois quarts de mile au sud-ouest de Jahman.

62. Les troupes pakistanaises ont tiré :

a) Le 16 décembre 1965, avec des armes de petit calibre, sur des points situés respectivement à un mile à l'est-sud-ouest et 2 miles et demi au nord-est de Mastgarh.

b) Le 16 décembre 1965, avec des fusils et des fusils mitrailleurs, sur des points situés à 3 miles trois quarts au nord et 6 miles et demi à l'ouest-sud-ouest des ouvrages de Hussainiwala. Les troupes pakistanaises ont à nouveau ouvert le feu, le 17 décembre 1965, sur un point situé à 4 miles au nord-nord-est des ouvrages de Hussainiwala et le 18 décembre 1965 sur un point situé à 2 miles au nord-ouest de ces ouvrages.

c) Avec des armes de petit calibre, le 16 décembre 1965, sur notre poste à 7 miles au nord-nord-est de Mamdot et, le 17 décembre 1965, sur une patrouille à 4 miles à l'ouest-sud-ouest de Mamdot.

d) Le 17 décembre 1965, avec des armes de petit calibre, sur l'une de nos patrouilles à 11 miles à l'ouest-sud-ouest de Jalalabad.

e) Le 17 décembre 1965, avec des fusils, sur une de nos patrouilles et un poste d'observation, à 6 miles et demi au nord de Fazilka.

/...

f) Avec des fusils, le 17 décembre sur notre position située à trois miles trois quarts au nord-est des ouvrages de Ferozepore et le 18 décembre sur notre position située à 1 000 yards à l'ouest-nord-ouest de ces ouvrages.

63. Les 17 et 18 décembre 1965, on a vu des troupes pakistanaises utiliser un bulldozer pour construire une nouvelle route à 3 miles au nord-nord-ouest de Chananwala.

64. Le 18 décembre 1965, des troupes pakistanaises ont construit un écran de protection fait d'herbes, d'une hauteur d'environ 8 pieds, de chaque côté de la route de Sulaimanke, à 2 miles un quart à l'ouest-nord-ouest de Chananwala.

65. Le 19 décembre 1965, les troupes pakistanaises ont porté à deux sections l'effectif de l'un de leurs postes, situé à 4 miles et demi au nord-est de Ranian.

66. Les troupes pakistanaises ont tiré :

a) Les 17 et 18 décembre, respectivement, sur notre poste situé à 8 miles et demi au nord-nord-ouest de Jalalabad et une patrouille à 6 miles un quart au nord-ouest de Jalalabad.

b) Le 18 décembre 1965, sur notre poste à 3 miles et demi à l'ouest de Mamdot.

c) Le 19 décembre 1965, avec 4 mitrailleuses Browning et des fusils, sur notre poste situé à proximité de la gare de Chanwala.

d) Le 19 décembre 1965, avec des fusils, sur des civils indiens en train de faire la cueillette du coton à 3 miles et demi à l'ouest-nord-ouest de Fazilka.

67. Le 19 décembre 1965, les troupes pakistanaises ont tiré sur notre poste, situé au point 2413, à 16 miles à l'ouest-sud-ouest de la route de Gadra.

68. Le 19 décembre 1965, des éléments pakistanais, forts d'environ deux sections, ont occupé une position à Mazri, à 1 000 yards à l'ouest de l'un de nos postes, à 17 miles et demi à l'ouest-sud-ouest de la route de Gadra, et ont tiré sur celui-ci.

69. Le 14 décembre 1965, à 14 H 40 et 16 h 55, un avion d'observation pakistanais a survolé Ghotaru.

70. Le 15 décembre 1965, à 9 heures, un hélicoptère pakistanais a survolé Panchla.

/...

71. Le 19 décembre 1965, un avion pakistanais a survolé notre zone de défense de Gadra.

Des plaintes ont été ou sont sur le point d'être déposées au sujet de toutes ces violations du cessez-le-feu.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer la présente note comme document du Conseil de sécurité.

Veuillez agréer, etc.

L'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire,

Représentant permanent de l'Inde auprès de l'Organisation des Nations Unies,

(Signé) G. PARTHASARATHI